

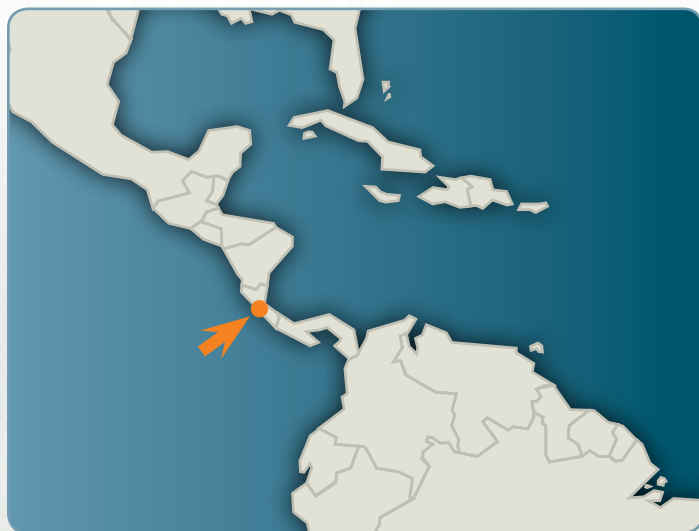


DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS PARTICIPENT À L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE PROTÉGÉE

Les enjeux

La zone tampon de Cerros de la Carpintera (ZTCC) couvre 2 386 hectares et est l'un des derniers bastions de la forêt tropicale dans la région métropolitaine de San José, la capitale de Costa Rica, dont la population croissante s'élève à plus de 2,6 millions d'habitants. Dans cette zone tampon, le mode de tenure est mixte, avec la majeure partie du territoire appartenant à des intérêts privés.

En 1976, la région de Cerros de la Carpintera a été déclarée « zone tampon ». Au fil des années, plusieurs projets de loi sur la planification territoriale ont été présentés à l'Assemblée législative afin que la région change de catégorie et soit désignée « parc national ». Toutefois, aucun de ces projets de loi n'a été adopté. La terre coûte très cher dans la région et l'État n'avait pas les moyens financiers de l'acquérir en entier ou en partie. De plus, la zone tampon ne respectait pas les exigences biologiques nécessaires pour devenir « parc national ». Comme



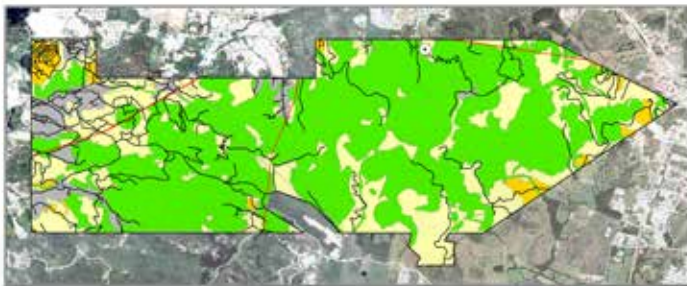
Forêt Modèle de Reventazón, Costa Rica

Année d'établissement : 2003 | Superficie : 312 460 hectares

Les faits

- La Forêt Modèle de Reventazón comprend 14 zones protégées publiques et deux zones protégées privées.
- Cette région revêt une haute importance pour le pays étant donné ses sources vitales d'eau potable, sa production hydroélectrique, ses terres agricoles et ses importantes zones de forêts naturelles offrant de grandes possibilités pour le tourisme et le développement économique.
- 11 % des exportations totales du pays, au moins 38 % de la production hydroélectrique nationale, 25 % de l'eau potable de la région métropolitaine de San José et 50 % du ciment produit au pays proviennent des zones hautes et moyennes du bassin de Reventazón.

solution, le ministère de l'Environnement et de l'Énergie a proposé que la zone maintienne la désignation de zone tampon et qu'un plan d'aménagement soit élaboré et mis en œuvre pour assurer son intégrité biologique, ce qui a poussé le secteur de l'environnement à réagir. C'est dans ce contexte qu'a été envisagée la possibilité de créer une plate-forme à laquelle participeraient des acteurs clés en vue de trouver une solution de rechange qui concilie les intérêts de conservation de l'État et les objectifs de production du secteur privé.



Trouver une solution

La première étape a été d'établir une commission regroupant plusieurs organismes qui serait chargée de diriger le processus. Les organismes participants étaient le ministère de l'Environnement et de l'Énergie, le Réseau national d'aires de conservation (SINAC), l'Aire de conservation du Massif central volcanique (ACCVC), l'Association des propriétaires de La Carpintera (ASOPROCA), les gouvernements locaux, les ONG locales ainsi que la Forêt Modèle de Reventazón pour fournir un soutien technique et faciliter le processus. Tous les partenaires et individus impliqués dans cette initiative étaient très motivés et engagés. Plusieurs acteurs stratégiques ont été consultés durant les différentes phases du processus, avant les étapes menant à son officialisation. Pour la première fois au Costa Rica, un plan d'aménagement d'une zone protégée a été élaboré par une commission ayant les caractéristiques énoncées ci-dessus pour une zone tampon à mode de tenure mixte. L'élaboration du plan s'est déroulée d'août 2007 à novembre 2010.

Résultats et incidence

Le plan d'aménagement de la ZTCC est le fruit d'un effort conjoint pour tenir compte d'un mode de tenure mixte. Le plan prévoit le zonage de la région et contient les critères convenus d'utilisation des terres, de même que les lignes directrices et les mesures pour sa mise en œuvre. Étant donné que le ministère de l'Environnement et de l'Énergie n'avait aucune expérience préalable ou de guide méthodologique claire pour la planification des zones protégées de catégorie similaire, la méthode a été adaptée à la catégorie et aux caractéristiques de la zone protégée pour la mise en œuvre des règles de zonage et des règles fondamentales pour la préservation des ressources naturelles et pour l'établissement d'activités durables viables pour les propriétaires fonciers. Après avoir réglé leurs différends et conclu un accord sur les critères du plan, le processus a été expédié grâce à l'appui inconditionnel de l'ensemble des intervenants et des membres de la commission. Cette expérience a donné lieu à la création d'un nouveau guide du SINAC qui contient des critères plus généraux pouvant être utilisés pour les processus de planification d'autres zones protégées. Ce guide est actuellement en cours d'élaboration.



L'une des conditions qui a facilité le processus a été qu'il y avait toujours au moins une personne de la Forêt Modèle de Reventazón chargée d'appuyer l'élaboration du plan. Les représentants de la Forêt Modèle ont pris en main l'élaboration de parties importantes du plan d'aménagement, notamment : 1) l'analyse de la catégorie d'aménagement la plus appropriée pour la zone protégée, une démarche importante pour passer de l'idée initiale de créer un parc national à celle d'élaborer un plan d'aménagement pour la zone tampon; 2) la compilation et la génération de données numériques pour mettre au point le système d'information géographique (SIG) de La Carpintera, ce qui était important pour le diagnostic et le zonage; 3) la compilation et l'analyse des lois actuelles en matière d'environnement qui s'appliquent à la zone protégée, des mesures importantes pour la définition des règles fondamentales; et 4) l'établissement des règles de zonage et des règles fondamentales ainsi que l'élaboration de programmes d'aménagement stratégique.

L'ASOPROCA a également été établie et a par la suite représentée la commission de la ZTCC. À l'heure actuelle, l'organisation compte une douzaine de membres qui possèdent plus de 50 % des terres dans la zone protégée. La commission applique les mesures établies pour l'aménagement intégré et durable des terres des organisations membres. L'expérience montre qu'il est essentiel de faire participer les propriétaires fonciers à la planification territoriale d'une zone sauvage protégée lorsqu'elle comprend des terres privées, compte tenu que ces terres sont visées par les règles de zonage et les règles fondamentales énoncées dans le plan d'aménagement. La motivation engendre encore plus de motivation et les nouveaux intervenants seront de plus en plus intéressés à s'impliquer s'ils sont en mesure de constater les résultats du travail d'une équipe multipartite (en l'occurrence, la commission).

Des fondements sociaux et institutionnels solides ont été établis pour mettre en œuvre le plan. Il ne s'agit pas d'un simple plan théorique à classer dans les dossiers, mais d'un instrument permettant de prendre des décisions et des mesures éclairées qui sont basées sur les commentaires de tous les partenaires. Le plan prévoit des suivis et des mises à jour périodiques qui visent à intégrer progressivement les leçons retenues et, par conséquent, à améliorer et adapter son contenu aux besoins de la région.



Dans le cadre de cette expérience, la communication et la confiance se sont accrues, des critères ont été définis d'un commun accord et un équilibre des forces a été atteint par les représentants. Une vision et un espace communs ont également été créés, les conflits d'intérêts ont été gérés, une communication plus ouverte a été établie entre le Ministère et la ville de La Union et un processus d'apprentissage permanent a été instauré pour guider les intervenants. Ce processus d'apprentissage lent et intense nous a montré que l'instauration d'un climat de confiance avait contribué à l'établissement du partenariat entre les parties intéressées dans la ZTCC, qui représentent les différents intérêts et valeurs de divers secteurs de la société, ainsi qu'à l'élaboration d'une vision commune de l'aménagement durable de la région.

Pour de plus amples renseignements

- rifm.net/foret-modele-reventazon
- Vidéo : youtu.be/etrQlic9kwY

Le Réseau international de Forêts Modèles rassemble les gens afin qu'ils puissent essayer et mettre en œuvre des méthodes innovatrices d'aménager et d'utiliser de façon durable les paysages et ressources naturelles du monde entier.

RIFM.NET



Secrétariat du Réseau international de Forêts Modèles

580, rue Booth, Ottawa (ON) K1A 0E4 Canada
rifm@rifm.net



@foretmodele



www.youtube.com/IMFNnetwork

Le présent rapport est publié grâce au soutien du Gouvernement du Canada

Canada